Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 022-212200562-20261112-2026_13_05-DE

# Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 12 novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ÉVRAN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Patrice GAUTIER, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice :** 19

**Etaient présents :** M. Patrice GAUTIER, Maire - Mme Morgane BERNARD, 1ère adjointe - M. Éric BRANDILY, 2ème adjoint - Mme Céline DÉSIDE, 3ème adjointe - M. Alain BRARD, 4ème adjoint - Mme Carole LEBULANGER, 5ème adjointe - M. Loïc MAUFRAIS - M. Olivier BLEUZÉ - M. Lawrence BARBIER - Mme Jessica MARCET - M. Jacques BERNARD - Mme Anne-Laure DIDELOT - Mme Alyssa PERMAL - M. Logan MAHEU - Mme Isabelle BONDON - Mme Isabelle LECORVAISIER - M. Michel LEFEUVRE.

**Etaient absents :** Mme Alexandra MARTA - M. Christian BONIFAS.

**Quorum :** 17

**Pouvoirs :** Mme Alexandra MARTA à Mme Jessica MARCET,
M. Christian BONIFAS à Mme Isabelle LECORVAISIER.

**Secrétaire de séance :** M. Alain BRARD a été nommé secrétaire de séance.

Convocation en date du 3 novembre 2026 et affichée à la porte de la Mairie le 3 novembre 2026.
Affaires inscrites à l'ordre du jour de la séance du 12 novembre 2026.

Le procès-verbal de la réunion du 8 octobre 2026 n'a pas fait l'objet d'observations et est approuvé à l'unanimité.

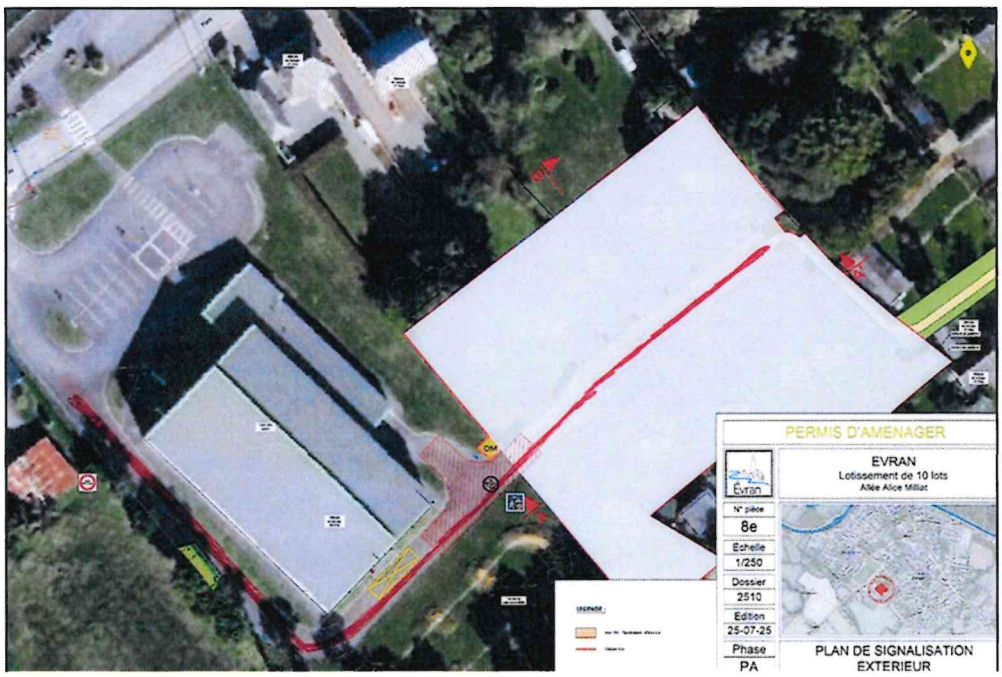
Le procès-verbal de la précédente réunion du 26 octobre 2026 n'a pas fait l'objet d'observations et est approuvé à l'unanimité.

## Délibération n° 2026-13-05

**Objet : Dénomination de voie au lotissement Allée Alice Milliat**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 qui dispose en son alinéa premier que « le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune » ;

**Considérant** la nécessité de dénommer la voie ci-dessous qui dessert le lotissement Allée Alice Milliat :



Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 022-212200562-20261112-2026_13_05-DE

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (POUR : 19, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0),**

- **DÉCIDE** de dénommer cette voie de la manière suivante :
  - Allée Alice Milliat,

- **DIT** que la présente délibération sera transmise :
  - au Centre des Impôts Fonciers,
  - aux services postaux,
  - au Service Départemental d'Incendie et de Secours,
  - à la Gendarmerie,
  - aux opérateurs GPS.

Fait à Evran, le 13 novembre 2026

**Alain BRARD,**
**Secrétaire de séance**

**Patrice GAUTIER,**
**Maire**